

Vous pensez que la tuberculose appartient au passé

Savez-vous que cette maladie contagieuse existe toujours au XXI^e siècle et qu'elle est présente **sur le territoire alsacien** ?

En France, la tuberculose est une des 100 priorités définies dans la loi de santé publique.

À l'échelle mondiale, la tuberculose est un problème majeur de santé publique (10 millions de nouveaux cas par an et 1,6 million de décès).

Attention, danger!

La tuberculose peut toucher n'importe qui, à n'importe quel âge. Si on ne se fait pas soigner, **la maladie peut s'avérer dangereuse.**



Prévenir, c'est agir!

Vous avez un doute ? Ne le laissez pas s'installer ! N'hésitez pas à consulter votre médecin et l'un des centres de lutte antituberculeuse.

En cas de difficultés...

Les examens de prévention sont réalisés par les centres de lutte antituberculeuse selon les recommandations scientifiques.

De plus, ces centres **prennent en charge gratuitement** tous les soins liés à la tuberculose des patients n'ayant pas de couverture sociale.

3 adresses en Alsace



Centre de lutte antituberculeuse de Colmar :

📍 5 rue Messimy
68000 COLMAR

☎ 03 89 30 67 64



Centre de lutte antituberculeuse de Mulhouse :

📍 67 rue du Manège
68100 MULHOUSE

☎ 03 89 36 64 11



Centre de lutte antituberculeuse de Strasbourg :

📍 3 rue de Sarrelouis – 2^e étage
67000 STRASBOURG

☎ 03 68 33 87 50



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR Cédex
www.alsace.eu



La Tuberculose

Une maladie d'aujourd'hui qui mérite toute votre attention



Centres de lutte antituberculeuse

Une maladie que vous devez connaître

La tuberculose est une **maladie infectieuse provoquée par une bactérie** : le bacille de Koch (BK). Invisible à l'œil nu, ce microbe ne se voit qu'au microscope. Il peut se localiser dans n'importe quelle partie du corps, mais l'organe le plus souvent atteint reste le poumon.

La transmission de cette bactérie

C'est en **toussant, crachant, éternuant ou simplement en parlant** qu'un malade atteint de tuberculose transmet les bacilles.

Ces bacilles restent présents, invisibles dans l'air environnant. Pour les personnes proches du malade, il y a un vrai risque, car certaines d'entre elles respireront ces bacilles.

Il n'y a pas de conduite à risque particulière car il suffit de respirer l'air contaminé pour s'infecter.



Le développement de la maladie

Il se produit ce que les spécialistes appellent une **“infection tuberculeuse latente”**.

Non contagieuse, elle peut passer inaperçue.

L'intradermoréaction à la tuberculine (IDR) ou une prise de sang permettent de la dépister.

Entre l'infection tuberculeuse latente initiale et le développement éventuel d'une tuberculose, il peut s'écouler plusieurs années.

C'est pourquoi le suivi des personnes en contact est recommandé sur 2 ans.

Vous pouvez être contagieux sans le savoir

La tuberculose peut vous toucher, comme votre entourage, à n'importe quel âge.

Le risque augmente chez les personnes :

- ➔ Ayant été en présence d'un malade atteint de tuberculose (“sujets contacts”),
- ➔ Ayant séjourné dans une région ou un pays où la tuberculose est fréquente,
- ➔ Exposées professionnellement à des patients contagieux, vivant dans certaines collectivités,
- ➔ Atteintes de certaines affections médicales,
- ➔ Aux âges extrêmes de la vie.

Des symptômes prolongés

Fatigue, fièvre, sueurs nocturnes, perte de poids, toux, crachat de sang...

Si vous constatez ces symptômes, n'hésitez pas à consulter un médecin. Dans la moitié des cas, aucun signe n'est visible.

Seul un **dépistage radiologique des poumons** peut vous informer de la présence ou non de la maladie

La tuberculose se soigne

Si vous avez contracté la tuberculose, vous suivrez un **traitement spécifique**. Chaque jour, pendant au moins 6 mois, vous prendrez plusieurs antibiotiques.

Régulièrement, vous consulterez votre médecin afin de surveiller le bon déroulement du traitement.

Son efficacité dépend bien sûr de la prise régulière de tous les médicaments pendant la durée prescrite.

En suivant le traitement à la lettre, vous n'êtes plus contagieux en quelques semaines et vous évitez une rechute.

Ensemble, pour faire reculer la tuberculose

Pour arrêter la chaîne de transmission de la maladie, il est primordial de **soigner les personnes malades** afin qu'elles ne soient plus contagieuses.

Il est habituellement indiqué d'hospitaliser la personne malade, en début de traitement, afin de limiter les contacts au maximum et de vérifier la bonne tolérance du traitement.

Le suivi des personnes en contact et le dépistage radiologique dans certains groupes plus exposés sont aussi nécessaires.

Un suivi des personnes en contact est essentiel

Une surveillance proche de toutes les personnes qui ont été en contact avec le malade est indispensable. Elles risquent, à leur tour, de contracter et de développer la tuberculose.

Le suivi de l'entourage d'un malade s'impose aujourd'hui plus que jamais.

Cette surveillance est réalisée par l'un des centres de lutte antituberculeuse.

Le dépistage par la radiographie pulmonaire, une action de prévention au service des personnes exposées

Cette radiographie dépiste des tuberculoses très tôt avant les symptômes, pour les traiter et limiter la gravité et la contagion de la maladie.

Elle est réalisée gratuitement : soit par l'unité mobile de dépistage (camion radiographique), soit dans les centres de dépistage de la Collectivité européenne d'Alsace, ou en cabinet de radiologie.

Plus tôt le dépistage est effectué, plus vite les sujets contagieux sont guéris !

Le BCG : Un vaccin fortement recommandé chez certains enfants.

Vérifiez auprès de votre pédiatre ou de votre médecin traitant si votre enfant doit être vacciné par le BCG.

Si vous êtes professionnel de soins ou du secteur social, le BCG peut vous être recommandé.